

# Les terrasses éphémères demandent la permission de minuit

**Paris 2024 | Installées d'avril à octobre, elles ferment habituellement à 22 heures. Des patrons veulent pouvoir ouvrir deux heures de plus en juillet et août, quand la capitale vivra l'aventure olympique.**

**Installées entre avril et octobre, ces terrasses ferment habituellement à 22 heures. Des patrons souhaitent exceptionnellement pouvoir prolonger de deux heures en juillet et en août, alors que de nombreuses animations auront lieu dans le cadre des JO.**

**Pauline Darvey**

**Pourront-ils** jouer les prologations cet été ? Les patrons de bar et de restaurant parisiens attendent encore le feu vert de la Ville de Paris. Depuis le déconfinement de 2020, la mairie autorise, sous certaines conditions, l'installation de terrasses estivales sur des emplacements de stationnement ou sur des bouts de trottoir. Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre, les établissements qui en font la demande peuvent ouvrir ces espaces extérieurs jusqu'à 22 heures.

Une règle fixée dès 2021 par la Ville pour garantir aux riverains un minimum de tranquillité. Mais en juillet et en août prochains, certains aimeraient jouer les prolongations jusqu'à minuit. « Nous ne pouvons pas envisager de fermer nos extensions de terrasses à 22 heures alors que toute la ville sera dehors », prévient Pascal Mousset, le président du Groupement des hôtelleries et restaurations d'Île-de-France (GHR), dans une lettre ouverte adressée au gouvernement, à la mairie de Paris, à la région Île-de-France et à la préfecture de police.

**Furieux après les propos d'Hidalgo et Beaune**

Un courrier envoyé début janvier dans lequel il regrette « la communication anxigène » que les pouvoirs publics feraient autour des JO. « L'idée de cette lettre a germé au début de l'hiver après les propos de la maire de Paris (*Anne Hidalgo*) et du ministre des Transports (*Clément Beaune*), contextualise le restaurateur, contacté par Le Parisien. La première évoquait la pagaille à venir dans les trans-

ports, le deuxième incitait les Franciliens à rester en télétravail. »

Des déclarations « alarmistes » qui ont « choqué » Pascal Mousset et certains professionnels du secteur. « Ça revenait à dire : *Partez de Paris parce que ça va être invivable*, traduit-il. Alors que, dans le même temps, plusieurs interlocuteurs, dont l'adjoint aux commerces de la Ville, insistaient pour que je dise à mes adhérents de rester ouverts pendant les Jeux olympiques ! »

Lui dénonce des « injonctions contradictoires » de la part des autorités. « Pourquoi craindre aujourd'hui quelque chose que vous avez tant désiré », les interroge-t-il dans l'intitulé de sa lettre ouverte. « Nous plaidons pour que cet événement soit une fête, martèle-t-il. On sait d'ailleurs que beaucoup de visiteurs seront des Français et, parmi eux, de nombreux Franciliens. C'est une opportunité formidable. »

Reste désormais à convaincre les gérants d'établissements de rester ouverts cet été. Environ la moitié des restaurateurs sont d'ordinaire fermés à cette période, selon Pascal Mousset. Que feront les quelque 2 500 restaurants et bars parisiens adhérents de cette organisation patronale ? « Je leur demande de rester ouverts, répète celui qui préside la branche francilienne. Mais ils vont prendre leur décision à Pâques, au moment où ils vont devoir faire leurs plannings pour cet été. »

### **Déjà des collectifs d'habitants mécontents**

Or, l'extension des horaires d'ouverture des terrasses estivales pourrait, selon lui, être un argument fort pour faire pencher la balance. « Compte tenu des animations et des fan-zones prévues pendant les Jeux, nous demandons à bénéficier du même traitement en matière d'horaires d'ouverture », argue-t-il dans son courrier. L'année dernière, environ 4 000 aménagements provisoires de ce type ont été déployés dans les rues de la capitale. Des installations qui ont notamment donné lieu à 13 650 verbalisations pour non-respect des règles, même si 7 % seulement de ces PV concernaient des cas de nuisances sonores. Mais les riverains — déjà excédés par le bruit les années précédentes — seront-ils prêts à accepter des horaires élargis ? D'après Pascal Mousset, ces terrasses devraient moins « perturber la vie des habitants » cet été, puisque « la grande majorité ne sera pas présente pendant cette période, selon les sondages ».

Pourtant, déjà, des collectifs font part de leur désaccord. Comme le conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil qui déclare s'opposer « fermement » à cette éventualité. « Le lien entre terrasses et bruit est documenté. C'est précisément à partir de 22 heures que le bruit augmente », soulignent d'abord ses représentants. Avant de balayer l'argument de l'absence des Parisiens lors des Jeux. « Le GHR confond le souhait de nombreux habitants de pouvoir quitter la capitale durant les Jeux avec la possibilité effective de pouvoir le faire. Paris ne sera pas vidée de ses habitants. » Et de conclure : « Aucun événement ne justifie de sacrifier le sommeil des habitants sur une aussi longue durée. »

Une problématique que Pascal Mousset pourra aborder le 3 février lors d'un rendez-vous avec Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris en charge du sport, et Nicolas Bonnet-Ouladj, adjoint chargé du commerce. Également sollicitée par *Le Parisien*, la Ville de Paris assure que la réflexion est en cours : « Nous sommes en train de voir si c'est possible et dans quelles mesures, en lien avec la préfecture de police », précise-t-on du côté de l'Hôtel de Ville.